

plus élevée que celle occasionnée actuellement par les aliénés, mais avec quelques centimes additionnels ou quelques économies sur différents budgets qui n'intéressent pas à un aussi haut degré la santé publique, on arriverait à soulager, par an, au moins *cent mille* malades contagieux dans toute la France.

Soulager *cent mille indigents*, atteints de maladies aussi dangereuses, c'est soulager *cent mille familles par an*, que l'incapacité au travail d'un seul de leurs membres réduit à une misère plus profonde, et c'est préserver de la contagion un chiffre considérable d'individus. D'un autre côté, on enlèverait à l'empirisme d'innombrables victimes.

Si des préjugés s'opposaient encore à ce que les maladies syphilitiques fussent comprises dans l'assistance publique, au moins ne faudrait-il pas omettre les autres maladies non frappées de réprobation. La teigne, qui se propage avec tant de rapidité, qui ferme aux enfants l'entrée des asiles, des écoles; les dartres et la gâle qui, faute de médication, dégèrent en maladies horribles, et font renvoyer les ouvriers de leurs ateliers, de leurs logements, de leurs pensions, sans compter qu'elles les exposent, de la part de leurs camarades, aux plus graves sévices.

P. PASSAUT,

Chef de bureau à la Mairie de Lyon,
Membre correspondant de la Société d'économie charitable de Paris.